



PARIS 1<sup>ER</sup>

**INSTITUT NATIONAL DE PODOLOGIE**

---

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**





1928

CRÉATION DE L'INSTITUT

## L'INSTITUT NATIONAL DE PODOLOGIE

---

Fondé en 1928, l'Institut National de Podologie n'a eu de cesse de fournir une formation d'excellence et de faire avancer la podologie pour faire de l'INP une référence pour la profession.

L'INP vous permettra de dépasser la podologie traditionnelle. Pendant les trois années d'études, nous vous enseignerons l'art de traiter le pied et nous vous permettrons d'aborder également le traitement de tout l'appareil locomoteur (genoux, hanche, dos).

Les consultations sur place vous offriront la possibilité de pratiquer toute la podologie et, entre autres, la podologie du sport.

Choisir l'INP, c'est déjà choisir la podologie de demain avec la certitude d'être préparé au monde du travail afin d'exercer une profession riche d'avenir.

Des infrastructures de qualité : un amphithéâtre, des salles de soins équipées de matériel à la pointe de la technologie ainsi que des salles de consultation où vous serez formés aux techniques les plus avancées.



# LE DIPLÔME D'ÉTAT

---

La formation se déroule en 3 ans, elle est structurée en 6 semestres.

Les études sont organisées en alternance entre enseignements théoriques et formation pratique. Le programme des études est composé de 6 domaines de savoirs répartis en 59 Unités d'Enseignement totalisant 180 ECTS (European Credits Transfer System) :

1. Sciences physiques, médicales et biologiques
2. Sciences humaines, sociales droit et gestion
3. Sciences et fondements de la pédicurie-podologie
4. Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie
5. Méthodes et outils de travail
6. Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue.

La formation pratique prévoit des temps de stages qui se déroulent à la clinique de l'Institut, en milieu hospitalier, extra hospitalier et en cabinet libéral.

À l'INP, dès les premières semaines de formation, les étudiants accueillent des patients en consultation. En moyenne, chaque étudiant prendra en charge plus de 300 patients pendant ses trois années d'étude.

## POUR SUIVRE SES ÉTUDES

---

La formation initiale peut être complétée par des formations diplômantes :

- Un diplôme Universitaire de Podologie, de Biomécanique et du Sport
- Un Master 3MH : Mesure et Modélisation des Mouvements Humains
- Des formations professionnelles continues : Diabétologie, Orthonyxies, Orthoplasties, Taping, contentions nocturnes...



300

PATIENTS PAR  
ÉTUDIANT EN 3 ANS

---





**UNE PROFESSION DE RÉÉDUCATION**

---

# PODOLOGUE : UNE PROFESSION DE RÉÉDUCATION

---

La pédicurie-podologie est une profession de santé de la filière rééducation. Elle permet aux sportifs, aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées de bénéficier d'une prise en charge des troubles du pied et de l'appareil locomoteur

Dans le cadre de ses activités, le pédicure-podologue :

- Réalise des bilans cliniques permettant de diagnostiquer des pathologies notamment au niveau du pied en interaction avec les troubles musculo-squelettiques de l'ensemble du corps.
- Prescrit, confectionne ou adapte des dispositifs médicaux externes : orthèses plantaires, petits appareillages au niveau de l'avant-pied
- Réalise des soins pédicursaux : traitement des affections de la peau et des ongles
- Prescrit et applique des traitements locaux et des pansements
- Prend en charge des patients présentant des pathologies ayant des répercussions au niveau du pied: diabète, pathologies vasculaires, cancers...
- Prend en charge des pathologies dans des contextes spécifiques : sport, pédiatrie, gériatrie...

## AU COEUR DU PARCOURS DE SOIN

---

Le pédicure-podologue exerce son métier dans le respect du code de déontologie rédigé par l'Ordre National des Pédicures-Podologues

Ses actes peuvent bénéficier d'un remboursement par la sécurité sociale

La podologie est la 4e profession médicale à compétence limitée a bénéficier d'un droit de prescription, à l'instar des sages-femmes ou des chirurgiens-dentistes.

## LES DÉBOUCHÉS ET PERSPECTIVES :

---

Le pédicure-podologue exerce principalement en cabinet libéral ou dans des maisons de santé pluridisciplinaires. Il peut également être salarié dans un établissement de santé.

L'installation est libre sur l'ensemble du territoire.

Le podologue est libre de fixer ses honoraires



## POURQUOI L'INP ?

---

### UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ

L'Institut National de Podologie, fondé en 1928, est situé au cœur de Paris, sur la rive droite, dans un environnement privilégié bordé des plus beaux monuments tels que le Louvre, sa pyramide ou encore le jardin des Tuileries. Il est aujourd'hui le seul Institut privé qui soit exclusivement spécialisé dans la formation théorique et pratique de la pédicurie-podologie et dans la préparation au diplôme d'état.

Pour l'Institut une seule préoccupation : L'enseignement de la podologie Moderne.

### UN ÉQUIPEMENT DERNIER CRI

**PLATEAU TECHNIQUE** : L'Institut National de Podologie renouvelle sans cesse ses équipements pour vous fournir du matériel moderne et de qualité.

**MATÉRIAUX** : Les matériaux de fabrication de semelle, d'orthonyxie et d'orthoplastie sont fournis par l'école.

**RECHERCHE** : L'INP est le seul établissement privé en France à posséder son propre Laboratoire d'Analyse de la Marche.

### **300** PATIENTS PAR ÉTUDIANT EN 3 ANS

Devenir un professionnel de santé, c'est posséder la capacité de traduire la connaissance dans les actes.

Chaque jour, à l'Institut, dans le cadre des unités de traitement, l'étudiant se trouve en responsabilité devant le malade. Mis en situation professionnelle, il devient l'acteur de sa formation.

Encadrement, rigueur, autorité consentie, créent une relation enseignant/enseigné individualisée. Un dialogue interactif formateur permet l'épanouissement de la personnalité de chaque étudiant dans une dynamique de groupe.

Seule une formation scientifique optimisée par la qualité de l'écoute et du dialogue avec le malade pourra être aujourd'hui garante de la réussite dans la vie active.







## ADMISSION

---

Les inscriptions s'effectuent sur le portail Parcoursup.  
L'Institut National de Podologie possède un agrément pour accueillir  
120 étudiants en première année.

Nous étudierons toutes les candidatures, quelle que soit la filière dont vous provenez.  
Votre motivation, votre personnalité et votre projet professionnel sont les clés de votre réussite  
à l'INP.

Pour plus d'informations sur les admissions, contactez-nous sur : [admission@inp-paris.com](mailto:admission@inp-paris.com)

## TARIFS

---

Frais de scolarité 2020-2021 : 9 500 € par an  
Uniquement la première année :  
Droits d'admission : 1 500 € en 2019 (Inscription à la fac, AFGSU...)  
Instruments + blouses : 485 € (tarif de 2019)  
Tarifs pour l'année scolaire 2019-2020, donnés à titre indicatif



## DÉCOUVREZ LE MÉTIER DE PODOLOGUE

---

L'Institut National de Podologie organise, à votre convenance, des demi-journées avec nos  
étudiants afin de vous faire découvrir la formation et le métier de podologue et d'échanger avec  
les étudiants sur leur scolarité au sein de l'Institut National de Podologie.

# DEVENEZ PODOLOGUE

UN EXERCICE LIBÉRAL, INDÉPENDANT ET AUTONOME

L'INP, C'EST :

- ▶ UNE ÉCOLE EN PLEIN CŒUR DE PARIS
- ▶ DES LOCAUX MODERNES
- ▶ UN ÉQUIPEMENT DERNIER CRI
- ▶ UNE VIE ÉTUDIANTE TRÈS ACTIVE
- ▶ 300 PATIENTS PAR ÉTUDIANT EN 3 ANS

## CONTACT

8 rue Sainte-Anne, Paris 1er

Téléphone : 01 42 61 74 50

Email : [admission@inp-paris.com](mailto:admission@inp-paris.com)

[www.institut-national-podologie.com](http://www.institut-national-podologie.com)

